
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

L'UdP et les projets de réforme

par Jacqueline TINNÈS
Président de l'UdP

L'UdP a reçu officiellement les projets de réforme des lycées le 23 décembre 1998. **Dès la rentrée**, un courrier a été adressé au ministère avec nos premières réactions et analyses (voir BUP n° 810, janvier 1999 et le serveur UdP). Puis entrevues et enquêtes se sont succédées pour apporter des arguments supplémentaires à l'appui de nos demandes : **maintien des options de seconde et de première S, mise en place d'un enseignement en L et ES suffisant, évaluation des pratiques expérimentales, expérimentation des TPE dans les cadres appropriés.**

Les principales démarches ont été les suivantes :

- une réunion à l'académie des sciences nous a permis de présenter nos points de vue aux académiciens et aux responsables des programmes. A l'issue de cette réunion, le responsable de la section physique de l'Académie des Sciences a adressé un courrier à M. le Ministre,
- une première entrevue au cabinet de M. le Ministre,
- une réalisation dans l'urgence, par l'UdP, d'une enquête qui a permis d'obtenir des résultats de soixante-sept lycées de toute la France. Nous avons demandé une simulation de la mise en place des nouvelles structures, avec le décompte des horaires man-

quants et nous y avons ajouté plusieurs hypothèses de rétablissement des options et/ou de mise en place de TPE,

- une deuxième entrevue au cabinet de M. le Ministre,
- une enquête rapide sur les arguments en faveur de l'option IESP,
- une réunion du Conseil de l'UdP le 30 janvier 1999 avec un ordre du jour faisant largement place à la discussion sur les projets de réforme,
- un nouvel entretien prévu avec M. DACUNHA-CASTELLE, conseiller du ministre, suite à la réunion du Conseil.

Les discussions qui ont eu lieu au Conseil de l'UdP ont permis de dégager, à une *très forte majorité*, les positions suivantes que nous allons donc continuer à défendre :

★ ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE EN PREMIÈRE L ET ES

Nous sommes favorables à un enseignement scientifique en première L et ES *mais pas dans les conditions du projet de réforme* (où il est prévu une heure pour chacune des deux disciplines physique-chimie et SVT). Les professeurs trouvent déjà squelettique l'enseignement dispensé actuellement en terminale L (au moins permettait-il une activité en demi-groupes de temps en temps), or cet horaire est reporté en classe de première (où la situation actuelle était meilleure) et supprimé en terminale. Où est la revalorisation de cet enseignement ?

Dans ces classes tout particulièrement, toute activité scientifique, qu'elle soit documentaire, expérimentale ou de communication, nécessite, *pour être efficace*, de travailler *en groupes réduits*.

Nous demandons donc un enseignement scientifique sous la forme 0+(2) soit deux heures pour le professeur de physique-chimie (et deux heures pour le professeur de SVT).

★ OPTIONS DE LA CLASSE DE SECONDE

Puisqu'elle doit jouer un rôle de *détermination*, cette classe doit offrir un éventail d'options le plus large possible. Dans le projet, les options proposées ne correspondent pas à ce besoin ; hormis l'option lourde de STL, il n'y a AUCUNE option scientifique ! Le choix réel de la plupart des élèves sera donc plus que restreint.

Le projet propose seulement une option STL lourde de six heures qui constitue une préorientation quasi définitive. *Nous pensons que cela risque de décourager un certain nombre d'élèves qui se retourneront, hélas pour eux, vers une section «générale» et ils*

seront encore moins nombreux qu'à l'heure actuelle à s'engager dans les voies technologiques. Le choix d'options de courte durée courte est beaucoup plus incitatif.

Nous avons effectué une enquête centrée sur l'intérêt de l'option IESP pour les élèves et dont les résultats sont clairement positifs : elle sert aux élèves à aborder la première S dans de meilleures conditions, entre autres parce qu'elle permet à un certain nombre d'entre eux, en particulier des filles, de prendre confiance en eux. Le même discours est tenu par les collègues qui ont, dans leur établissement, une option TSP non réservée aux futurs STL.

Par ailleurs, les simulations que nous avons réalisées montrent que dans de nombreux établissements, les moyens existent pour continuer à proposer cette option. Nous ne voyons donc aucune raison de la supprimer «par principe». On pourrait même souhaiter en généraliser les ouvertures...

Nous demandons donc que l'option IESP et l'option TSP fassent partie de la liste des options définies par le Ministère.

★ ENSEIGNEMENT EN SECTION S

- **L'Option Sciences Expérimentales** de première : la suppression de l'option sciences expérimentales a fait réagir *violemment* les collègues qui la pratiquent (citons une réaction parmi d'autres «c'est vraiment l'enseignement que je préfère parce qu'il laisse du temps et qu'il permet de travailler autrement»). Cette option permettait, dans une structure pour une fois non contraignante, une solide mise en place de savoir-faire et d'attitudes intellectuelles illustrant la démarche expérimentale.

- **Les TPE** : le conseil serait favorable à l'idée des TPE mais insiste sur le fait que cette activité nouvelle *court à sa perte si elle est trop précipitée*. **Plusieurs conditions doivent être réunies pour sa mise en place** :

- Il faut une **formation des enseignants** qui ne soit pas seulement une information, comme c'est trop souvent le cas.

- Il faut une *expérimentation suffisante avant la généralisation*. Un cadre tout à fait propice à cette expérimentation existe : **il suffirait de l'installer dans les groupes d'options sciences expérimentales (deux disciplines) actuellement existants**.

- Il faut un encadrement horaire suffisant qui doit être globalement de **trois heures professeur pour chacune des deux années dans chacune des deux disciplines concernées**.

– Il faut une *souplesse suffisante dans le choix des thèmes (plutôt des suggestions d'activités que des thèmes imposés)* et dans la *production attendue des élèves* afin que les collègues puissent réinvestir les formes de travail et les contenus qu'ils viennent de mettre en place, en particulier dans l'option sciences expérimentales, et qui vont déjà dans le sens d'un travail personnel des élèves.

– Cette formation doit faire l'objet *d'une évaluation pour tous*. Celle proposée dans le projet (contrôle au deuxième groupe d'épreuves seulement) dissuadera bon nombre d'élèves de s'investir dans cette activité. Nous demandons donc que cette activité, si elle se met en place, soit évaluée au baccalauréat.

• **La valorisation de l'enseignement expérimental** : nous demandons instamment une valorisation de l'enseignement expérimental dans les faits :

– *des séances de TP d'une durée de deux heures, en première S mais aussi en terminale S,*

– *un contrôle officiel pour tous les élèves des capacités expérimentales selon les modalités définies lors de l'expérimentation* menée depuis plusieurs années. Celle-ci a prouvé la faisabilité de cette évaluation, beaucoup de collègues se sont investis dans cette expérimentation à grande échelle et comprendraient mal qu'elle tourne court.

★ Voici les grandes lignes de ce que nous avons défendu depuis un mois et que nous continuons à défendre tant qu'il y a des portes ouvertes et que la discussion est possible.

Nous remercions vivement tous les collègues qui, souvent dans l'urgence mais jamais dans la précipitation, nous ont aidés dans cette réflexion par leurs avis, leurs commentaires, leurs réponses à nos enquêtes et questionnaires...

A suivre *

Jacqueline TINNÈS
4 février 1999

* N'oubliez pas de consulter régulièrement le serveur de l'UdP :

<http://www.cnam.fr/hebergement/udp>

Certaines informations peuvent y être disponibles plus rapidement que dans le BUP !